

BOURG-EN-BRESSE

Manque de personnel, de moyens : la justice en colère

Comme partout en France, les magistrats et fonctionnaires de justice, ainsi que des avocats, étaient mobilisés mercredi 15 décembre devant le palais de justice. Ils dénonçaient un manque criant de moyens pour rendre la justice dans des conditions normales.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la part de la production de richesse annuelle (le PIB) consacrée à la justice est de 0,197 % en France contre 0,333 % en moyenne en Europe. Encore plus parlant : il y a 11,8 procureurs pour 100 000 habitants en Europe, mais seulement 2,9 en France et même 1,6 dans l'Ain. Pour le nombre de juges, les ratios sont respectivement de 21, 11, et 4.

« Nous sacrifions nos soirées, nos week-ends »

Le tribunal judiciaire de l'Ain, parent pauvre de la justice dans la région, l'antienne est reprise à chaque audience de rentrée judiciaire depuis des décennies. Concrètement, cela se traduit par une justice dégradée, ont fait savoir une soixantaine de magistrats, fonctionnaires et avocats, le 15 décembre lors d'une mobilisation d'ampleur inédite. « Les audiences à 8 h 30 qu'on termine à 14 h 30, l'estomac vide, on connaît », rappelait Catherine Curt



Une soixantaine de magistrats, fonctionnaires et avocats étaient rassemblés mercredi 15 décembre. Photo Progres/Frédéric BOUDOURESQUE

(syndicat Unsa), une fonctionnaire de justice. « Le plus choquant, c'est qu'on nous demande de travailler sur des choses humaines, des gens en souffrance, mais avec une politique de rentabilité basée sur des statistiques. »

Le suicide d'une magistrate, la goutte d'eau

Le garde des Sceaux a annoncé mardi des « renforts de magis-

trats » et la « pérennisation » de postes de juristes assistants. « Mais, encore une fois, les fonctionnaires sont oubliés, alors que le binôme greffier/magistrat est irremplaçable », ajoutait Catherine Curt.

Pour les magistrats, le compte n'y est pas. « Nous adorons notre métier, mais nous l'exerçons avec des moyens ridicules par rapport aux attentes de la société », confiait une substitut. « Nous sacrifions nos soirées, nos week-ends, mais nous n'arrivons plus à suivre, c'est source d'épuisement physique et moral. »

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est le suicide d'une magistrate en poste depuis deux ans dans le Nord. Une charge de travail folle, l'impression de devoir faire toujours plus avec moins. « Au tribunal pour enfants, nous sommes 2,8 au lieu de 4 », constatait une juge.

« La circulaire Lepranchu, qui limite la durée des audiences, n'est jamais appliquée, elles se terminent parfois tard dans la nuit », rappelait un de ses collègues. « Entendre dire, par le garde des Sceaux, que la justice a été réparée en un an, ça ne passe pas, s'indignait un magistrat du parquet. Il a lancé des États généraux sans consulter les syndicats et sans retenir les bonnes questions, notamment le budget ! »

Une justice à la fois chronométrée et trop lente

Après une minute de silence en mémoire de sa jeune collègue qui s'est donnée la mort, une magistrate a lu un texte intersyndical qui relatait le malaise du monde judiciaire. « Une justice à la fois chronométrée, trop lente pour répondre aux besoins et parfois sans effets réels, faute de fonctionnaires de greffe pour noyier les décisions, et faute d'éducateurs et de personnels suffisants dans les services publics pour en assurer le suivi. »

Avec deux demandes immédiates au garde des Sceaux : l'élaboration d'outils de mesure des besoins en nombre de magistrats et greffiers, et une loi de programmation pour les dix prochaines années comportant des recrutements massifs de magistrats et fonctionnaires de greffe.

Frédéric BOUDOURESQUE